

QUESTION ORALE H-0177/04  
pour l'heure des questions de la période de session d'avril 2004  
posée conformément à l'article 43 du règlement  
par Lone Dybkjær  
au Conseil

Objet: Absence de liberté de la presse en Russie

Est-ce que, lors du prochain sommet UE-Russie, la présidence irlandaise fera en sorte que la question du refus de la Russie d'accorder la liberté de la presse (à titre d'exemple, les journalistes qui émettent des critiques se voient sans raison refuser d'entrer en Russie) occupe une place prioritaire sur l'ordre du jour du sommet et qu'une position commune soit définie avant ce dernier?

Dépôt: 17.03.2004  
da